

Choisir ses études en fonction du salaire ?

Quelle est la différence entre le salaire de départ d'un diplômé en sciences pharmaceutiques et celui d'un candidat affichant un diplôme de logopède? 1138€ brut par mois. Soit la différence entre les 3204€ qui constituent le salaire brut moyen de départ du premier et les 2066€ du second, selon les résultats de notre Enquête des salaires 2014.

Pareil écart ne reflète pas la qualité intrinsèque des études, mais bien l'accueil qui leur est réservé par les employeurs, commente un consultant expérimenté dans un cabinet de recrutement. Si certains diplômés sont mieux rémunérés, c'est tout simplement parce qu'ils sont davantage recherchés. C'est le fruit d'une application quasiment mécanique de la loi de l'offre et de la demande sur le marché.

Cette différence reflète aussi l'ampleur des variations au niveau des pratiques sectorielles. L'industrie pharmaceutique constitue en effet l'un des domaines où les entreprises proposent les salaires les plus avantageux, alors que la logopédie, mais on pourrait aussi évoquer la psychologie, la criminologie ou l'histoire de l'art, par exemple, intéresseront des employeurs actifs dans des secteurs sensiblement moins rémunérateurs. Plus clairement dit : un diplômé en sciences pharmaceutiques sera d'autant mieux rémunéré que son diplôme le prépare à travailler dans un secteur lui-même très porteur...

Déjà importante au départ, cette différence est susceptible de s'accroître par la suite, poursuit notre consultant. Le diplôme constitue en effet, en cours de carrière, un socle incontournable.

Certains parviennent certes à amoindrir l'impact d'un cursus moins valorisé sur le plan financier en le compensant par leur expérience et les compétences acquises par la suite mais, de manière générale, l'accès à la fonction reste peu ou prou lié au diplôme. Et ce, d'autant plus évidemment si cette fonction requiert une expertise spécifique, sur le plan technique notamment.

D'après une enquête menée récemment par l'ULg auprès de ses alumni issus des promotions 2007 et 2008, des différences sensibles entre les diplômés restent observables après plusieurs années d'expérience. Alors que les répondants porteurs d'une spécialité en gestion (HEC-ULg) voient leur rémunération nette osciller, pour 44 % d'entre eux, entre 2 000 € et 3 000 €, le plafond de 2 000 € n'est dépassé que par 8 % des diplômés de la faculté de philosophie et lettres, dont 65 % des anciens étudiants gagnent 1 500 € et 2 000 €, et 24 % gagnent moins de 1 500 € (3 % n'ont pas répondu). Du côté des alumni de la faculté de psychologie et sciences de l'éducation, 83 % des répondants affirment gagner moins de 2 000 € net après cinq années d'expérience, un infime pourcentage étant rémunéré au-delà de 4 000 €.

Faut-il s'émouvoir de tels écarts? Plutôt constater que nombre d'étudiants ignorent les conséquences financières de leur choix, guidés davantage pour les uns par leur goût pour les matières enseignées et pour les autres par les débouchés envisageables – qui constituent évidemment autant de bonnes raisons pour déterminer leur orientation. Mais peut-être leur choix serait-il davantage encore éclairé par une connaissance plus fine de la rémunération à laquelle ils pourront prétendre par la suite...

Benoît July

SOURCE :
ALUMNI UNIVERSITÉ DE LIÈGE

